

# TAXAT-SENAT

## BULLETIN MUNICIPAL

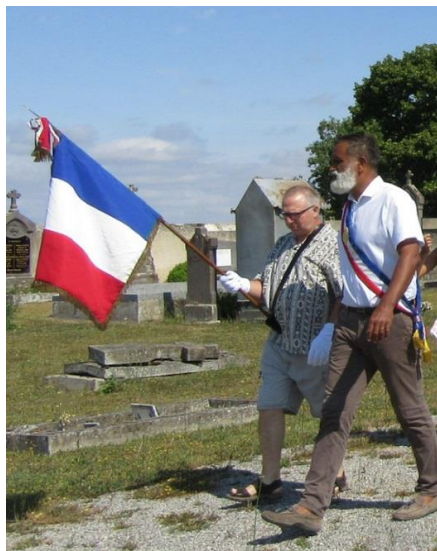


*Année 2025*

# SOMMAIRE

<i>LE MOT DU MAIRE.....</i>	<i>3</i>
<i>BUDGET PREVISIONNEL 2025.....</i>	<i>4</i>
<i>BILAN COMMUNAL .....</i>	<i>6</i>
<i>COMMISSIONS ET REPRESENTANTS .....</i>	<i>8</i>
<i>ETAT CIVIL.....</i>	<i>9</i>
<i>VIE COMMUNALE.....</i>	<i>10</i>
<i>LES ASSOCIATIONS DE TAXAT-SENAT .....</i>	<i>14</i>
<i>ENTREPRISES.....</i>	<i>18</i>
<i>HEBERGEMENT .....</i>	<i>19</i>
<i>INFORMATIONS PRATIQUES.....</i>	<i>20</i>
<i>PROGRAMME DES CEREMONIES ET DES FESTIVITES .....</i>	<i>27</i>

## LE MOT DU MAIRE



Chères Taxat-senatoises, chers Taxat-senatois,

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets importants pour notre commune.

Les travaux de voirie réalisés par Jean-Yves VERNADAT ont permis d'améliorer la sécurité et le confort de circulation, tout en valorisant notre cadre de vie.

Nous avons également achevé la construction d'un abri pour les pèlerins, randonneurs et les vététistes de passage sur notre village, un lieu simple et accueillant, symbole de l'esprit d'hospitalité qui caractérise notre commune. Une boîte à livres a été installée dans cet espace qui pourra également accueillir les habitants souhaitant papoter ou se reposer lors d'une balade dominicale.

N'hésitez pas à aller vous servir.

Nous avons aussi dû faire face à la tempête du 27 août qui a touché notre village. Grâce à la réactivité des habitants et des élus, les dégâts, essentiellement de chutes d'arbres, ont pu être rapidement pris en charge. Cet épisode a une nouvelle fois montré la solidarité qui règne dans notre commune.

Ensemble, poursuivons cette dynamique au service du bien vivre à Taxat-senat.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2026.

Le maire,

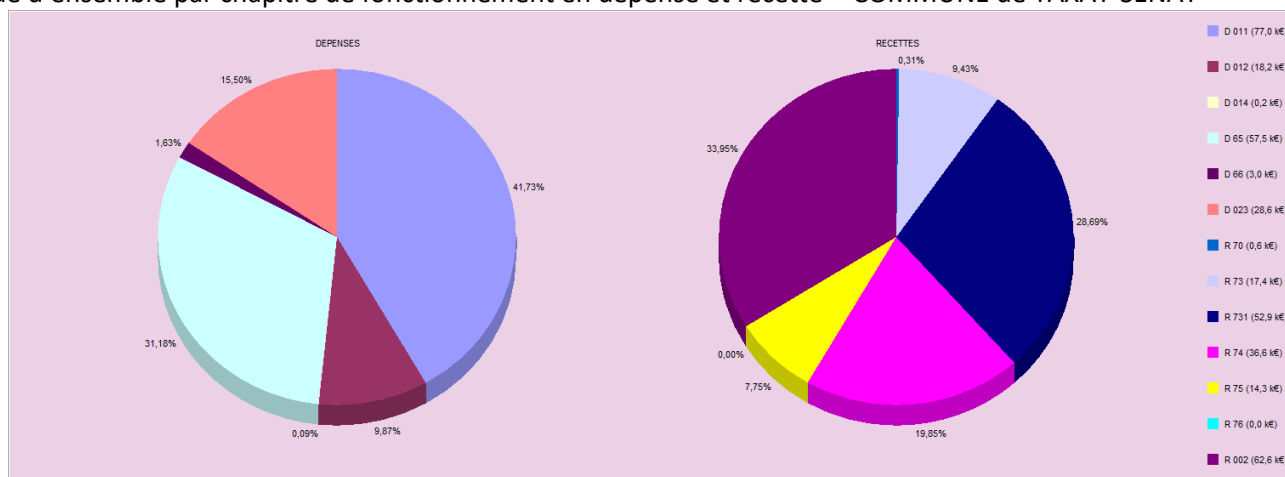
Jean Philippe Guittard

# BUDGET PREVISIONNEL 2025

Le budget prévisionnel 2025, voté par le Conseil Municipal le 11 avril 2025 a été arrêté à la somme de 184 432,80€ en section de fonctionnement et 282 247,80€ en section d'investissement.

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - COMMUNE de TAXAT-SENAT

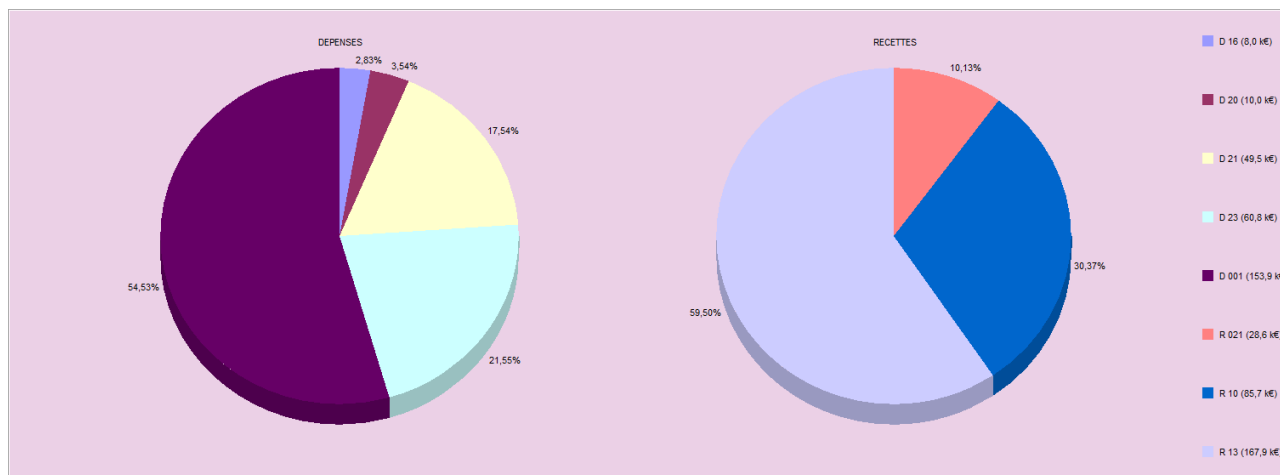


<i>Dépenses de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
011	Charges à caractère général	76 973,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 200,00
014	Atténuations de produits	171,00
65	Autres charges de gestion courante	57 498,00
66	Charges financières	3 000,00
023	Virement à la section d'investissement	28 590,80
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>184 432,80</b>

<i>Recettes de fonctionnement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	575,00
73	Impôts et taxes	17 397,00
731	Impositions directes	52 922,00
74	Dotations et participations	36 614,00
75	Autres produits de gestion courante	14 300,00
76	Produits financiers	1,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	62 623,80
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>184 432,80</b>

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE de TAXAT-SENAT



<i>Dépenses d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	8 000.00
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00
21	Immobilisations corporelles	49 500.00
23	Immobilisations en cours	60 824.14
001	Déficit d'investissement reporté	153 923.66
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>282 247.80</b>

<i>Recettes d'investissement</i>		
<i>Chapitre</i>	<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
021	Virement de la section de fonctionnement	28 590.80
10	Dotations, fonds divers et réserves	85 719.00
13	Subventions d'investissement reçues	167 938.00
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>282 247.80</b>

# BILAN COMMUNAL

## RESUMÉ DES REALISATIONS DE L'ANNEE 2025 :

- ✓ Construction d'un abri de pèlerins, de randonneurs et de vététistes route du Peyrou

### Entreprises :

↪ ROUGIER Paysages – pose clôture et portillon	800,00 € HT
↪ MAZUEL CHATELUS – construction et pose structure	24 729,10 € HT
↪ VERNADAT – Confection de plots béton	700,00 € HT
↪ JPP DIRECT – Table pique-nique et banc	<u>735,10 € HT</u>

Montant total des travaux : 26 964,20 € HT

### Subventions obtenues :

Etat :	8 718 €
Conseil Départemental :	5 000 €
Communauté de communes (proratisée) :	4 117,43 €
Conseil Régional :	3 736 €
Autofinancement de la commune :	5 392,77 € HT

- ✓ Réfection toiture bâtiment mairie

### Entreprise :

↪ PAGNON Pascal	15 134,80 € HT
-----------------	----------------

Montant total des travaux : 15 134,80 € HT

### Subventions obtenues :

Conseil Départemental :	3 026,96 €
Communauté de communes (proratisée) :	3 597,57 €
Autofinancement de la commune :	8 510,27 € HT

- ✓ Réfection toiture logement 2 route du Peyrou

### Entreprise :

↪ PAGNON Pascal	14 559,30 € HT
-----------------	----------------

- ✓ Pose porte d'entrée dans le sas de la salle des fêtes

### Entreprise :

↪ VIDAL Emmanuel	2 436,00 € HT
------------------	---------------

**LA DETR**

Dotation d'équipement des territoires ruraux



## **ENVIRONNEMENT**

### ✓ TAILLE DES HAIES:

La commune rappelle aux propriétaires et locataires de biens fonciers l'obligation d'entretenir haies et plantations à l'aplomb des limites des voies communales dans le respect des animaux qui y séjournent. N'oublions pas que les haies fournissent nourriture, abri, site de reproduction et corridor à de nombreuses espèces. Elles limitent également l'impact des sécheresses.

### ✓ LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

**Cette plante, qui pousse en avril et en mai, produit un pollen à fort pouvoir allergisant et représente une menace pour l'agriculture et la biodiversité. Les collectivités doivent veiller à son élimination sur leurs terrains et informer les particuliers de l'obligation d'arrachage.**

Un dispositif réglementaire national spécifique a été intégré dans le code de la santé publique (art. D 1338-1). Les mesures de prévention et de lutte sont déterminées par l'article D 1338-2 et suivants du CSP.

Dans les départements concernés, le préfet détermine par arrêté les mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan d'action. Les collectivités doivent éliminer les plants sur leurs propres propriétés, informer les particuliers de l'obligation d'arrachage et vérifier qu'ils remplissent cette obligation. Le non-respect de la réglementation est passible d'une contravention.

L'ambrosie doit être détruite avant la pollinisation (en août) et, à nouveau, avant la grenaison (septembre).

Un calendrier indiqué dans la « Feuille de route pour les collectivités, aide à l'application du texte réglementant les ambrosies » est disponible (cf lien en bas de l'article).

Plusieurs outils existent pour connaître et signaler la présence d'ambrosie :

- L'observatoire de l'ambrosie piloté par FREDON France (réseau des fédérations régionales de défense contre les organismes nuisibles),
- L'application « Signalement ambrosie », en envoyant un mail à [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

Source : Maires de France

Vous pouvez retrouver l'article publié sur le site de Maires de France via le lien ci-dessous.

Pour aller plus loin, les sites suivants sont dédiés à la lutte contre cette plante : <https://ambrosie-risque.info/>



# COMMISSIONS ET REPRESENTANTS

Attention, les référents sont en place jusqu'en mars 2026.

## DELEGATIONS SYNDICATS COMMUNAUX :

ATDA: Titulaire: Michel Cazassus; suppléant : Michel Bridot

SIVOM Sioule et Bouble: Titulaires: Michel Bridot, Patrick Chavenon; suppléants: Claire Bernardet, Michel Cazassus

SICTOM: Titulaire : Jean-Pierre Fayol ; suppléant: Jean-Yves Vernadat

SDE 03: Titulaire: Monique Loubat; suppléant : Michel Cazassus

SISS: Titulaires: Patricia Jaffeux, Marie-Claire Kowal; suppléants: Jean-Philippe Guittard, Jean-Pierre Fayol

COM-COM: Titulaire : Jean-Philippe Guittard; suppléant : Jean-Pierre Fayol

Appel d'offres: Titulaires: Jean-Philippe Guittard, Jean-Pierre Fayol, Patricia Jaffeux, Claire Bernardet; suppléant(es): Marie-Claire Kowal, Monique Loubat, Patrick Chavenon

## CORRESPONDANTS :

Souvenir français: Michel Cazassus

Prévention routière: Monique Loubat

Défense nationale: Marie-Claire Kowal

Lutte contre l'ambrosie: Jean-Yves Vernadat

## COMMISSIONS :

### - Appel d'offres :

- Membre de droit : J.P. GUITTARD
- Titulaires : J.P. FAYOL, P. JAFFEUX et C. BERNARDET.
- Suppléants : M.C. KOWAL, M. LOUBAT et P. CHAVENON.

### - Salle des fêtes :

- Responsable : J.P. FAYOL
- Suppléants : P. JAFFEUX, M. LOUBAT et J.Y. VERNADAT

### - Petits travaux :

- Responsable : C. BERNARDET
- Suppléant : J.Y. VERNADAT

### - Bulletin municipal, internet, réseaux sociaux :

- Responsable : P. JAFFEUX
- Suppléante : M. LOUBAT

- **Voirie et fauchage :**
  - Responsables : P. CHAVENON et M. BRIDOT
- **Travaux bâtiments communaux, cimetière :**
  - Responsables : M. BRIDOT et M. CAZASSUS
  - Suppléant : B. ANGLADE
- **Finances :**
  - Responsable : J.P. FAYOL
  - Suppléants : M. BRIDOT et C. BERNARDET
- **Fêtes et animations et délégués aux associations :**
  - Responsable : M.C. KOWAL
  - Suppléantes : P. JAFFEUX et M. LOUBAT
- **Affaires scolaires :**
  - Responsable : P. JAFFEUX
  - Suppléant : J.P. FAYOL
- **Marché hebdomadaire :**
  - Responsable : J.P. GUITTARD
  - Suppléante : M.C. KOWAL
- **Environnement communal :**
  - Responsable : M. LOUBAT
  - Suppléants : P. CHAVENON, B. ANGLADE, J.P. FAYOL

## ETAT CIVIL

### Ils nous ont quittés :

Décès de Odette, Marcelle DUMAS née MENAT le 30/06/2025

Décès de Jacques, Henri CHADUC le 31/12/2024 à TAXAT-SENAT

### Nouveaux arrivants :

Cyril et Marie MENAT et leur enfants Léon, Antoine et Jeanne

# VIE COMMUNALE

## REPAS DES ANCIENS le dimanche 5 JANVIER

Les taxat-senatois de 65 ans et plus se sont une nouvelle fois retrouvés autour d'un repas servi par deux jeunes de notre village. Le repas s'est poursuivi par une séance karaoké sur des airs d'autrefois !



## REPAS CHAMPETRE 5 AVRIL

Repas champêtre offert par la municipalité aux habitants de la commune. Nous félicitons Romain Chavenon pour la préparation et la cuisson du cochon à la broche.



## CEREMONIE DU 8 MAI

De nombreuses personnes ont répondu à l'invitation lancée par la municipalité pour accomplir leur devoir de mémoire et de commémoration du 80e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Le vin d'honneur qui a suivi s'est déroulé dans une ambiance conviviale.



## **FETE DU 14 JUILLET**

Une belle réussite encore pour notre fête nationale qui s'est tenue le dimanche 13 juillet.

Le feu d'artifice, tiré pour la première fois par un professionnel MGPF TECHNI-SPECTACLE, a ravi la foule venue en nombre pour l'occasion.



## **CEREMONIE DU 14 JUILLET**

Assistance plutôt clairsemée le lendemain pour la traditionnelle cérémonie.



## **JAZZ A TAXAT le Samedi 9 Août**

Pour sa 2ème édition, la soirée Jazz à Taxat organisée par l'ensemble des associations et la municipalité, sur le site de l'église St André, a de nouveau connu un vif succès.

En compagnie de l'orchestre Les Grolles, la soirée s'est poursuivie tard dans la nuit à la fraîche.



## **TEMPETE du 27 Août**

Une tempête exceptionnelle par son intensité a traversé la commune occasionnant de nombreux dégâts : arbres déracinés et toitures arrachées.

Nous remercions tous les bénévoles qui sont intervenus pour dégager les routes et chemins communaux.



### **3 NOVEMBRE : POSE D'UNE PLAQUE A L'EGLISE SAINT-MARTIN**

La Via Sancti Martini (le chemin de Saint-Martin), constituée de l'ensemble des chemins qu'a parcourus saint Martin tout au long de sa vie, représente un circuit de plus de 5.000 km qui rayonne à travers toute l'Europe. Depuis 2005, l'itinéraire Culturel Européen Saint-Martin de Tours, labellisé Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe a pour mission de mettre en lumière le patrimoine martinien.

Les pèlerins de Saint-Martin ont pour repères les églises éponymes situées sur leur chemin. Pour mieux les faire connaître dans le département de l'Allier, l'association a décidé de les doter d'une plaque rappelant leur appartenance à ce patrimoine.

Saint-Martin de Taxat-Senat vient de bénéficier de ce choix et, mieux encore, elle a eu l'immense honneur de se voir attribuer, en présence des membres de l'association, la première plaque européenne de ce long parcours.

Une très bonne nouvelle pour la commune dont la particularité est d'être située à la croisée des chemins de Compostelle et de Saint-Martin et qui vient récemment de mettre à disposition des marcheurs « l'abri du Pèlerin » près de la mairie, route du Peyrou.



### **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Merci à Mélissa de nous avoir si bien lu le texte des anciens combattants devant une assistance attentive qui s'est retrouvée au vin d'honneur.



### **MARCHE de Noël de TAXAT-SENAT le Samedi 13 Décembre**

Retour à l'ancienne version du marché de Noël nocturne autour de l'église Saint-Martin

Des activités ont été organisées pour les petits et grands enfants : atelier maquillage, arrivée du Père Noël et orgue de Barbarie.



## **PLANTATION DE HAIES le Samedi 20 DECEMBRE**

Pour la troisième année, la Fédération des chasseurs de l'Allier a proposé à la mairie la plantation d'une haie. Cette plantation d'une longueur de 100m a rassemblé, le long du chemin du Peyrou, adultes et enfants.



## **ARBRE DE NOEL le Samedi 20 DECEMBRE**

L'arbre de Noël a eu lieu cette année un samedi après-midi afin de pouvoir accueillir le maximum d'enfants.

Comme l'an dernier, les enfants ont pu jouer ensemble, participer aux activités préparées par les animateurs de la Magic et déguster un gâteau pour le goûter en attendant l'arrivée du Père Noël.

Pour les enfants qui n'ont pas pu venir, le Père Noël a laissé leur cadeau à la mairie. Les parents peuvent venir les récupérer aux horaires d'ouverture.



# LES ASSOCIATIONS DE TAXAT-SENAT

## Société de Chasse de Taxat-Senat



Les associations dans nos communes rurales subissent un vieillissement et une érosion de leurs effectifs. Notre société de chasse n'échappe pas à cette fatalité et la moyenne d'âge de nos pratiquants taxat-senatois avoisine aujourd'hui 67 ans et seulement 3 de ses membres résident sur la commune quand ils étaient 37 chasseurs en 1975 et tous ou presque avaient un lien direct avec notre commune.

Nos sociétaires ont encore aujourd'hui « bon pied, bon œil » mais jusqu'à quand... ?

En 2033 notre société fêtera ses 100 ans et nous espérons être assez nombreux pour les célébrer.

Notre Fédération tente bien d'enrayer le processus de baisse du nombre de permis en sensibilisant les plus jeunes à la préservation des milieux et des espèces. Malheureusement leurs efforts ont peu de chance d'aboutir pour les sociétés de plaine telles que la nôtre basée sur la chasse du petit gibier.

Cette année encore, nous avons réalisé plusieurs actions en faveur de la nature, débroussaillage, entretien des milieux et des installations de sécurité. Nous continuerons dans cette voie en 2026.

Les membres de la Société de Chasse remercient le Conseil Municipal pour la subvention annuelle allouée et la mise à disposition de la salle près de l'église pendant la période de chasse.



Que l'année à venir renforce notre attachement à la nature, à ses équilibres et à sa protection.

La Société de chasse vous souhaite une excellente année.

# SOLEXCITES 49 RR

Pas de grandes nouveautés pour notre association en 2025.

Toujours l'atelier mécanique qui fonctionne très bien tous les vendredis soir, animé c'est vrai par un groupe efficace, pour lequel on ne tarit pas d'éloges !!

Pour la sortie d'Avril, c'était pique-nique à Paléopolis ... mais pour y arriver ... ça monte ! La pluie (une première) a un peu écourté la balade, qui s'est bien terminée par une soirée festive, animée par le groupe de SALSA Ricordo Florès.

La sortie du 4 octobre nous a permis d'aller jusqu'au château de Louchy où avait lieu une animation téléthon avec exposition de voitures et de motos anciennes.

Le retour et le début d'après-midi ont été perturbés par un gros orage et seuls quelques courageux ont fait une petite balade l'après-midi.

La journée s'est terminée dans une belle ambiance par une soirée dansante animée par le groupe Méli Mélo.

Une première, cette année, puisque l'association a décidé de participer à la fête de la soupe de Charroux. La soupe « jus de boulons » a suscité beaucoup de curiosité et de questions. Nous avons été ravis du super accueil et c'était aussi l'occasion de présenter notre association.

Pour 2026, nous vous attendons le 11 avril et le 3 octobre pour venir partager notre passion pour la mob !

L'équipe Solexcités 49 RR



# LES AMIS DU VIEUX TAXAT

## Les Amis du Vieux Taxat : 1980 - ... ?



*Saint-André dans les années 1980*

45 années plus tard, effectivement, l'ancienne église de Taxat, puisque c'est ainsi qu'il faut la nommer, est ressortie de ses ruines. Elle trône au milieu de la verdure à Taxat, aidée en cela par la création de l'espace communal adjacent.

Tout au long de l'année, elle a accueilli de très nombreux visiteurs, français ou étrangers. L'Escape Game a aussi connu un vif succès. Quel étonnement de voir réunis pour un même jeu, américains, australiens et anglais !



*Saint-André restauré en 2024*

À côté, la brocante de la Pentecôte et l'exposition réussie des artistes locaux, la chorale Gens du Pays, Jazz à Taxat, la compagnie théâtrale Alambic Créations ou encore le magnifique concert "Harpe en folie" ont tour à tour animé les lieux.

**« Il y a de la vie à Saint-André de Taxat ! »**, direz-vous. Oui ! l'association des Amis du Vieux Taxat n'a jamais ménagé sa peine. Elle a certainement été passablement décriée au début de son aventure mais aujourd'hui, elle est fière du travail réalisé. Le patrimoine de Taxat-Senat est mis en valeur et la renommée de Saint-André dépasse largement le cadre communal et départemental.

Soyons réalistes. Autant Saint-André est resplendissante, autant l'association plonge dans la difficulté, les ressources humaines se faisant de plus en plus rares...

Alors dans 10 ans (ou moins ?), passer à Taxat et voir Saint-André redevenue une ruine ouverte à tout vent, sans plus aucune animation, vous fera-t-il chaud au cœur ?

Et là, on pourra dire que c'est bien de l'argent public gaspillé. On n'en est pas encore arrivé à ce point mais, mais... une nouvelle supplique pourrait bien apparaître :

**« Il faut sauver les Amis du Vieux Taxat ! »**

L'année 2026, que je vous souhaite des meilleures, sera là pour y réfléchir.

Jean-Pierre Fayol, Président des Amis du Vieux Taxat



*Dans 10 ans ...*

*Image générée par Intelligence Artificielle.*

# FOYER RURAL

Durant cette année 2025, le foyer rural ne s'est pas mis en sommeil. Bien au contraire, toujours dynamique et motivé, il a repris son travail d'organisation de manifestations.

C'est ainsi que vous avez pu profiter :

- de la rencontre au village autour d'un repas partagé
- des festivités du 14 juillet, organisées en collaboration avec la mairie et les autres associations de la commune.
- de la randonnée suivie d'un repas dans le cadre du festival viticole et gourmand
- de la soirée Jazz en fête organisé par l'ensemble des associations
- de la soirée jeux de société du Téléthon : les dons et les recettes de la soirée soit 1041 € ont été versé à l'AFM Téléthon, merci à tous !
- de la buvette du marché de Noël avec vin et chocolat chauds, et crêpes, des très beaux stands des exposants participants et d'une tourneuse d'orgue de barbarie qui a fait chanter tous les volontaires pour des moments très conviviaux.

Nous n'avons bien sûr pas oublié nos enfants et leur traditionnel sachet de friandises que le Père Noël a bien voulu, cette année encore distribuer avec ses cadeaux. Merci à lui !

Je sais que je vais me répéter mais nous aimerions vraiment un peu de renfort, de la jeunesse et des idées nouvelles au sein du foyer.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Le foyer rural c'est aussi de la bonne humeur, de la convivialité et du partage.

Je remercie tous les membres actuels pour leur bonne humeur et surtout leur implication et le travail accompli.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une très bonne année.

Nous nous retrouverons en 2026 pour de nouvelles animations et festivités.



La présidente  
Marie-Claire Kowal



# ENTREPRISES

## L'atelier bleu

34 Route de Pechenin- 03140 TAXAT-SENAT

Tél : 06 18 85 20 91

Atelier d'art et de loisirs culturels ouvert toute l'année à tous les publics

Coaching en créativité, Coaching en Pratiques Narratives sur l'Arbre de vie, Art-thérapie

## Chez Minette et Toine

96 route de Senat - 03140 TAXAT-SENAT

Production de légumes, vivaces et arbustes - En conversion vers l'agriculture biologique

## La coulée bourbonnaise

9 route des Rifs - 03140 TAXAT-SENAT

Vigne maraîchage et petits fruits

## GAEC CHAVENON

63 route de Senat - 03140 TAXAT-SENAT

Tél : 04.70.56.63.23 - mail : [daniel.chavenon@orange.fr](mailto:daniel.chavenon@orange.fr)

**Vente de produits de la ferme** au détail et en colis sur commande :

Viande de porc et charcuterie

Viande de bœuf et de veau salers

**Vente de reproducteurs salers** (animaux inscrits au Herd-Book Salers)

## JL Services

Tél : 06 77 10 52 16

Compte à rebours (animation, sonorisation et location de matériel) - DJ Jean-Luc.

Multiservices à domicile (travaux peinture, rénovation, petit jardinage, tonte pelouse, divers bricolages, débarrassage, ménage)

## LOUBAT Monique

104 route de Senat 03140 TAXAT-SENAT

Tél : 06.10.59.74.62 - Mail : [monique.loubat@free.fr](mailto:monique.loubat@free.fr)

Sculpture sur bois - Créations personnalisées

Animation de stages et ateliers de sculpture

## SARL DES OUCHES

63 route de Senat - 03140 TAXAT-SENAT

Tél : 04.70.56.63.23 ou 04.70.56.63.58 – mail : [daniel.chavenon@orange.fr](mailto:daniel.chavenon@orange.fr)

Entreprise de travaux agricoles : **Moissons et Pressage** de paille ou de foin (bottes carrées)

## Pascal Multi-Services

47 Route de Senat 03140 TAXAT-SENAT - Tél : 07.50.96.71.03

Petits travaux intérieurs ou extérieurs (Plomberie, Electricité, Placo, Carrelage, Faïence, Peinture, Petits entretiens espaces verts ...)

### **SARL ROUGIER PAYSAGES**

96 route de Senat – 03140 TAXAT-SENAT

Tél. / Fax : 04.70.56.63.51 – Portable : 06.31.37.33.58 - mail : [raph3@wanadoo.fr](mailto:raph3@wanadoo.fr)

Entreprise de services **aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités**

Entretien et création de parcs et de bassins - Entretien et aménagement des espaces verts - Pose de clôtures, busage, travaux de terrassement - Plantations et taille de haies et d'arbres

Engazonnement et Tonte des pelouses

Montage de terrasse en bois

Travaux d'exhumation dans les cimetières - Relevage physique des tombes abandonnées - Création de cimetière paysager, jardin du souvenir

### **SARL ROUGIER SERVICES ESPACES VERTS**

96 route de Senat – 03140 TAXAT-SENAT

Tél. / Fax : 04.70.56.63.51 – Portable : 06.31.37.33.58 - mail : [raph3@wanadoo.fr](mailto:raph3@wanadoo.fr)

Site internet : [www.rougier-raphael-paysages.fr](http://www.rougier-raphael-paysages.fr)

Divers travaux de jardinage, taille de haies, tonte de pelouses, débroussaillage

### **Franck SIMON**

27 route de Péchenin – 03140 TAXAT-SENAT

Tél. : 06.32.96.97.70 ou 04.70.58.14.99

Entreprise de maçonnerie et de couverture

Rénovation de maisons avec respect du patrimoine bâti (Taille de pierres, travaux à la chaux...)

## **HEBERGEMENT**

### **GITES DE FRANCE :**

Gîte des Chanots :

6 personnes

Dominique DUMAS 7 chemin le logis Les Chanots 04 82 75 68 55

Gîte de la Ganne

4 personnes

Lionel et Christelle VOYRON 11 Route de la Ganne 04 82 75 68 55

### **GITE D'ETAPE :**

La Boule

8 personnes

Monique et Jean-Paul LOUBAT La Boule 104 route de Senat 06 10 59 74 62

[monique.loubat@free.fr](mailto:monique.loubat@free.fr)

### **AUTRE GITE :**

Restez-là

5 personnes

Sue Whitehouse Le moulin Renon

### **MEUBLE DE TOURISME :**


4 personnes

Nicole et Daniel CHAVENON 63 route de Senat 04 70 56 63 23 - 06 78 95 94 51 -

[daniel.chavenon@orange.fr](mailto:daniel.chavenon@orange.fr)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## MAIRIE

- ⇒ *Secrétariat* : Jours d'ouverture : MERCREDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et VENDREDI de 8h à 12h
- ⇒ *Téléphone* : 04 70 56 64 69, *Adresse mail* : mairie-taxat-senat@wanadoo.fr
- ⇒ *Photocopies* : gratuites à la mairie pour les papiers administratifs uniquement pour les habitants de la commune. Pour les associations de la commune, possibilité de faire des photocopies en fournissant le papier.
- ⇒ *Site internet* : Le site internet de la commune est [www.taxat-senat.fr](http://www.taxat-senat.fr). Le site est relié à notre nouvelle application.
- ⇒ *Application Intramuros* : Téléchargez notre application Intramuros pour retrouver toutes les infos sur la commune : compte-rendu et arrêtés municipaux, bulletins municipaux, manifestations, renseignements sur les associations mais aussi des infos sur toutes les communes ayant Intramuros ou sur la comcom. Adresse de téléchargement <https://welcome.intramuros.org> ou sur AppStore ou PlayStore : taper « Intramuros » :  IntraMuros ensuite laissez-vous guider en choisissant Taxat-Senat en commune favorite.
- ⇒ *Facebook* : un compte facebook de la commune, créé en 2017, vous y retrouverez essentiellement les animations de Taxat-Senat et des alentours ainsi que les infos partagées depuis Intramuros.

## POUR CONTACTER LES ELUS (valable jusqu'en mars 2026)

M. Le Maire, GUITTARD Jean Philippe : 06 40 54 41 88

1<sup>er</sup> adjoint, FAYOL Jean-Pierre : 06 16 48 09 59

2<sup>ème</sup> adjointe, JAFFEUX Patricia : 07 86 05 04 55

3<sup>ème</sup> adjointe, KOWAL Marie-Claire : 06 07 35 29 53

Conseillers municipaux

M. ANGLADE Bernard 06 74 63 77 35

Mme. BERNARDET Claire 07 89 22 94 00

M. BRIDOT Michel 06 76 69 62 85

M. CHAVENON Patrick 06 47 77 24 18

M. CAZASSUS Michel 06 75 01 50 99

Mme LOUBAT Monique 06 10 59 74 62

M. VERNADAT Jean-Yves 06 78 07 72 60

## LOCATION SALLE DES FETES

La demande de location de la salle des fêtes doit se faire à la mairie.

Pièces à fournir : un chèque de caution de 250 euros, acompte de 30% du montant de la location ainsi qu'une assurance responsabilité civile.

Tarifs : deux tarifs s'appliquent :

- pour les personnes habitant la commune : 75 euros par jour de location

- pour les personnes extérieures à la commune : 100 euros par jour de location

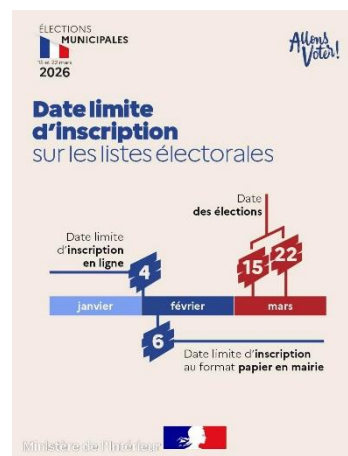
A ce tarif s'ajoute la facturation de l'électricité (Electricité : 0,21c/kw après relevé.).

## RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Tous les jeunes (garçons et filles) doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie, dans le mois qui suit leurs 16 ans (se munir du livret de famille des parents et de sa carte d'identité). Une attestation de recensement leur sera alors délivrée. Puis le jeune recensé sera convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense qui se déroule sur une journée. A l'issue de cette formation un certificat individuel de participation lui sera remis.

## INSCRIPTION SUR LISTES ELECTORALES

Si vous venez d'arriver sur la commune, il est rappelé que le changement de domicile n'implique pas l'inscription automatique sur les listes électorales. Les jeunes âgés de 18 ans et recensés dans notre commune sont inscrits d'office. Vous pouvez venir en mairie pour vous faire inscrire ou le faire en vous connectant à [service-public.fr](https://service-public.fr)



## TRESOR PUBLIC

Service de gestion comptable (SCG) de Gannat (ex-trésor public)

20 Avenue Delarue 03800 GANNAT

Téléphone : 04 70 90 02 36

Courriel : [sgc.gannat@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.gannat@dgfip.finances.gouv.fr)

Site web: [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) - Réception : TLJ/8H30-12H - Accueil également sur rendez-vous

## DECHETTERIES

### BELLENAVES

Adresse : Face au silo Route de Taxat-Senat 03330 BELLENAVES Téléphone : 06 80 84 49 31

HIVER (du 01/11 au 28/02):

mardi, mercredi et samedi : 8h45 - 12h

jeudi et vendredi : 13h30 - 16h45

ETE (du 01/03 au 31/10):

mardi, mercredi et samedi : 8h15 - 12h

jeudi et vendredi : 14h - 17h45

### CHANTELLE

Adresse : Les Mollards 03140 CHANTELLE. Téléphone : 06 80 84 49 31

HIVER (du 01/11 au 28/02):

mardi, mercredi et samedi : 13h30 - 16h45

jeudi et vendredi : 8h45 - 12h

ETE (du 01/03 au 31/10):

mardi et mercredi : 14h-17h45

jeudi et vendredi : 8h15-12h

samedi : 14h - 16h45

Attention, dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2023, un badge sera nécessaire pour accéder aux déchetteries. Plateforme d'inscription : [acces-dechetterie-sictom.horanet.com](https://www.acces-dechetterie-sictom.horanet.com). Renseignements au 04 70 45 51 67

## DEMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les particuliers et professionnels ont la possibilité de déposer leurs dossiers directement sur l'adresse mail de la mairie « [mairie-taxat-senat@wanadoo.fr](mailto:mairie-taxat-senat@wanadoo.fr) ».

### Les services de l'État dans l'Allier

Actualités, infos, services, démarches... pour tout savoir des services de l'État dans le département, rejoignez les réseaux sociaux de la préfecture de l'Allier sur Facebook et Twitter @Prefet03, et sur [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)

D'autre part, n'hésitez pas à suivre et à partager nos publications sur facebook et twitter.

- <https://www.facebook.com/Prefet03>

- <https://twitter.com/Prefet03>

# COLLECTE DES ENCOMBRANTS



## Consignes

- \* La collecte s'effectue par une benne équipée d'une grue
- \* Les objets sont à sortir **IMPÉRATIVEMENT** la veille de la collecte
- \* Les objets doivent être déposés sur le domaine public
- \* Les objets ne doivent pas être déposés sous les lignes téléphoniques ou électriques, ni sous les arbres, ni trop près des murs afin de ne pas les abîmer



## Objets collectés

### Objets métalliques ou contenant de la ferraille

Matériels agricoles, remorques, petits tracteurs, caravanes, mobylettes, vélos, scooters, tondeuses, motoculteurs  
Pneus de voiture sur jantes  
Ferrailles diverses  
Cuves métalliques VIDES  
Bidons et pots métalliques VIDES  
Chaudières, poêles à bois  
Grillage, fils de fer et barbelés  
Sommiers, matelas à ressorts  
Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage

### Equipements électriques et électroniques

Frigos, cuisinières, laves-linge, laves-vaisselle, écrans, ordinateurs...



...Liste non exhaustive...

En cas de doute, contactez le SICTOM Sud-Allier au 04 70 45 51 67 pour savoir si votre objet peut être collecté



## Objets refusés

### Mobilier en bois ou en plastique (tables, chaises, buffets...)

Si bon état, don aux associations ou recyclerie de Cusset sinon déchetterie

### Tout sanitaire en faïence Cuves plastiques, tuyaux PVC... Mobilier, fenêtres et portes avec vitrage

### Pneus sans jante Bois (troncs, souches, branchages, palettes, portes)

### Gravats Batteries, bidons d'huile, pots de peinture non vidés

→ Déchetteries

### Tôles, plaques fibrociment

→ Déchetterie de Bayet, service payant

### Matelas en mousse ou laine

→ Ordures ménagères

### Bâches agricoles

→ Contacter la Chambre d'Agriculture

### Bouteilles de gaz, bouteilles sous pression

→ A rapporter aux revendeurs

Date de passage des encombrants à Taxat-Senat : le jeudi 3 décembre 2026, inscription en mairie.

Bulletin d'inscription au service T'LIB disponible sur demande à la mairie.



## RENSEIGNEMENT / INSCRIPTION

Communauté de communes  
SAINT-POURÇAIN SIOULE LIMAGNE



tlilib@ccpspl.fr



29 rue Marcelin Berthelot  
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule



04 70 47 67 20

**RÉSERVATION**

10 JOURS À 48 HEURES  
AVANT LE TRAJET

numéro unique  
**04 70 30 51 61**

DE 9H À 12H

- PROXIMITÉ
- CONVIVIALITÉ
- SERVICES
- LOISIRS



**DÉPLACEZ-VOUS LIBREMENT**  
AU SEIN DE VOTRE TERRITOIRE

AVEC LE SOUTIEN DE L'ANCT





SICTOM  
SUD-ALLIER

# Mémo thi

## en déchetterie

### DÉCHETS ACCEPTÉS PRÉALABLEMENT TRIÉS

Chacune de nos 15 déchetteries est équipée de colonnes pour déposer les textiles et le verre.



Le dépôt d'amiante, service payant, s'effectue uniquement à la déchetterie de BAYET.  
Merci de prendre contact en amont.

Afin de limiter le temps d'attente, préparez votre chargement avant de venir en déchetterie !

Les réglementations et filières de valorisation évoluent régulièrement. Le rôle de l'agent d'accueil en déchetterie est de vous accueillir et de vous orienter. Merci de le respecter !























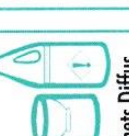



Le badge est obligatoire pour accéder en déchetterie !

Pour connaître les jours et horaires d'ouverture de nos déchetteries : RDV sur notre site [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)



Appli «Que faire de mes déchets ?»

 Pneus sans jantes 4/foyer/an	 Huisseries	 Laine de roche/verre	 Encombrants
 Jouets	 Cartons vides et pliés	 Radiographies argeniques	 Placo
 Art. sport et loisirs	 Métaux	 Batteries, piles	 Déchets incinérables
 Art. bricolage, jardinage thermiques	 Gravats	 Ampoules, néons	 D3E
 Art. bricolage, jardinage	 Bois	 Cartouches d'encre	 Huiles de vidange
 Ameublement	 Végétaux	 Déchets Diffus Spécifiques	 Huiles végétales



SICTOM  
SUD-ALLIER

# Mémo thi

le guide complet

**100% SE TRIENT**  
DES EMBALLAGES  
ET DES PAPIERS

## EMBALLAGES, CARTONS, PAPIERS



Brique alimentaire



Emballages métalliques



Carton, emballage fast-food, magazine, journal, boîte à oeufs, papier



Bouteille, flacon, barquette, pot, film, sac, tube en plastique

**EMBALLAGES VIDES ET NON IMBRIQUÉS**

## EMBALLAGES EN VERRE



Bocal, bouteille, flacon et pot en verre

## ORDURES MÉNAGÈRES



Articles d'hygiène

Chewing-gum

Eponge, sac aspirateur

Vaisselle cassée

Mégot

Litière

Cendres froides

## DÉCHETS ALIMENTAIRES



Epluchures, fruit et légume abîmé, restes de repas, coquille d'oeuf, marc et filtre à café, sachet de thé

Fleur et plante fanée, feuilles mortes, petit branchage, tonte de pelouse séchée

Compostage uniquement



Appli «Que faire de mes déchets ?»

Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)  
contact@sictom-sud-allier.fr

Panneau Pocket





# La M.A.G.I.C

la Magic  
Centre Social

## Maison d'Animation globale et d'initiatives collectives

Depuis 1962, le Centre Social La MAGIC agit avec les habitants, associations, entreprises et élus des 23 communes du territoire pour porter des projets communs.

Une idée, un besoin, une envie ? Envie de vous engager ? Contactez-nous !

### ATELIERS ANNUELS

Pilâtes, relaxation, cardio et renforcement musculaire, yoga, cirque, afro zumba, chorale, couture, arts plastiques, découverte des vins sophrologie, mémoire, Brain Ball, percussions et chant.

### TIERS LIEU

La MAGIC vous accueille dans un véritable Tiers Lieu : un espace ouvert à tous pour jouer, lire, échanger, se connecter, découvrir l'imprimante 3D, la découpe laser et bien plus encore.

### MAGIC'MOBIL'

La Magic Mobil' parcourt les communes pour faire découvrir les activités de La MAGIC, proposer des ateliers informatiques et accompagner les démarches en ligne.

### SOCIAL

- Point Conseil Budget (PCB) : conseils personnalisés et gratuits de gestion budgétaire
- Ateliers d'accès à l'emploi (CV, lettre de motivation)
- Accès aux soins et aux démarches de santé
- Aide aux démarches administratives
- Accueil social universel

### SERVICES

- Service mandataire : aide administrative pour les particuliers employeurs (+ de 60 ans)
- Transport de personnes : les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet (secteur restreint)
- Achats groupés : fuel 5 fois/an et granulés 3 fois/an
- Local de répétition autogéré à Chantelle.

### VIE ASSOCIATIVE

Une question ou un besoin pour votre association ?

Le SAVA est là pour vous accompagner : appui sur la réglementation, recherche de financements, valorisation de vos actions et de votre structure...

### NUMÉRIQUE

- Ateliers informatiques
- Aide aux démarches dématérialisées
- Accompagnement individuel ou collectif
- Café numérique
- Repair café

### SÉNIORS

- Information, orientation, accompagnement
- Ateliers de prévention santé
- Sorties culturelles, expression artistique,
- Moments partagés (jeux de société, repas...)
- Séjours

### FAMILLE

- Activités culturelles et sportives
- Loisirs
- Séjours et sorties en famille
- Ateliers thématiques

### ENFANCE JEUNESSE

- Animations ponctuelles et séjours (découvertes culturelles, sportives et de loisirs)
- Appui aux collectifs de jeunes (CME, ATEC...)
- Organisation d'anniversaires
- Promeneurs du net



📍 28 rue de la Chaume | 03110 Broût-Vernet

☎ 04 70 58 20 68

✉ contact@lamagic.fr

🌐 [www.lamagic.fr](http://www.lamagic.fr)

📘 centre social La Magic

📷 edithlamagic / johanie\_lamagic

## SOUVENIR FRANÇAIS



La commune de Taxat-Senat dépend du comité de Chantelle du Souvenir Français qui a pour vocation de préserver les sépultures des soldats « Morts pour la France ».

Chaque année au moment de la Toussaint et le jour du 11 novembre une quête a lieu pour récolter des fonds afin que pour la Toussaint, le Monument aux Morts et les tombes des soldats tombés au champ d'honneur soient fleuris par un chrysanthème lorsqu'il n'y a plus de famille pour les honorer (Roche, Paturet) et un drapeau tricolore est posé sur celles entretenues par leur descendance (Blanzat, Buvat, Château, Fayard, Méténier), lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, une gerbe est posée au Monument.

Merci à tous les donateurs, vous contribuez ainsi au devoir de mémoire.

La secrétaire du Comité de Chantelle : Joëlle Chavenon

\*\*\*\*\*

### ON N'A JAMAIS VU CA ! Mais si, par Joëlle Chavenon

Lorsque la météo nous apporte tempête, inondations, grêle, il est d'usage de se faire cette réflexion, pourtant cela s'est déjà produit sur notre commune. Voici des faits que j'ai relevé dans les journaux de l'époque.

**Août 1900**, un orage de grêle a ravagé 250 hectares de vignes et 240 hectares de froment, montant estimé des pertes 400 000 Frs.

**Avril 1912**, le gel à - 3 degrés a détruit un tiers des vignes à Charroux, Ussel, Deneuille, Taxat-Senat, Chantelle, Fourilles, Chezelle.

Le **9 août 1913**, la grêle est tombée en abondance à Chantelle, Etroussat, Fourilles, Ussel, Taxat-Senat anéantissant complètement les vignobles, les pertes ont été considérables.



Le **7 juillet 1931**, un cyclone a ravagé Taxat-Senat, les récoltes sont en partie détruites, les toitures ont été emportées, des arbres brisés ou déracinés par l'ouragan.

**1963**, un violent orage de grêle qui saccage une partie des récoltes le jour de la kermesse paroissiale et de l'inauguration de la salle paroissiale.

Et plus récemment la tempête de novembre 1982, celle de décembre 1999, l'orage de grêle de juin 2022 et celle du mois d'Août 2025.



## PROGRAMME DES CEREMONIES ET DES FESTIVITES ANNEE 2026

Ci-dessous un programme prévisionnel des festivités. Attention, toutes les dates des festivités ne sont pas encore arrêtées ou définitives. Consultez Facebook ou intramuros pour être tenus au courant.

Mercredi 21 janvier : Assemblée générale de Solexcités 49 RR

Vendredi 13 février : Assemblée générale du Foyer Rural.

Samedi 21 mars : Assemblée générale des Amis du Vieux Taxat

Samedi 4 avril : Repas champêtre (réservé aux habitants) organisée par la mairie

Samedi 11 avril : Rando Mob' Solexcités 49 RR et After Mob' avec concert

Vendredi 8 mai : Cérémonie commémorative (rendez-vous à 11h sur le parking du cimetière)

Samedi et Dimanche 23-24 mai : Exposition Artiste locaux et Brocante des Amis du Vieux Taxat

Dimanche 14 juin : Rencontre au village organisée par le Foyer Rural

Lundi 13 juillet: Fête du 14 juillet (espace public de Taxat-Senat) organisée par l'ensemble des associations

Mardi 14 juillet: Cérémonie commémorative (rendez-vous à 11h sur le parking du cimetière)

Samedi 8 août : Jazz à Taxat organisée par l'ensemble des associations

Vendredi 21 août : Festival Viticole et Gourmand : randonnée et repas organisé par le Foyer Rural

19-20 septembre : Journées du Patrimoine organisées par les Amis du Vieux Taxat

Samedi 3 octobre : Rando Mob' Solexcités 49 RR

Mercredi 11 novembre : Cérémonie commémorative (rendez-vous à 11h sur le parking du cimetière)

Vendredi 27 novembre : Soirée Téléthon : Jeux de société organisé par le Foyer Rdural.

Mardi 8 décembre : marché de Noël nocturne (date à confirmer)

Samedi 19 décembre : Arbre de Noël des enfants (date à confirmer)

Pour rappel : Toute l'année – Escape Game « Le collier d'Anne de Beaujeu » à l'église Saint André de Taxat (Réservation à l'office de tourisme de Vichy ou de St-Pourçain ou au 06 16 48 09 59)

# ***BONNE ANNEE***



Lever de soleil sur les hauteurs de Taxat-Senat

# ***2026***

La municipalité tient à remercier l'ensemble des personnes ayant permis la parution de ce bulletin, notamment Joëlle CHAVENON et Jean-Paul LOUBAT pour leurs photos.